

Assemblée Générale Ordinaire du CNTE 2011

Report moral de l'exercice 2010/2011

Avec 87 627 licenciés tourisme équestre au sein de la FFE en 2011, soit une progression annuelle de près de 3 %, le tourisme équestre français poursuit son développement.

L'exercice a régulièrement été ponctué de réunions de bureau, de comité directeur et de groupes de travail thématiques. Une rencontre de l'ensemble des Présidents de CRTE a également eu lieu en septembre dernier.

Le présent rapport a pour objectif de relater les principales actions menées par le CNTE au cours de l'exercice écoulé, soit du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011.

L'ensemble des sujets sont développés au cours de l'année à travers les quatre numéros de l'Estafette, notre espace internet www.ffe.com/tourisme et les lettres électroniques d'information.

« Rencontres des professionnels »

Deux rencontres destinées aux dirigeants d'établissements labellisés Centre de Tourisme Equestre ont réuni une soixantaine de participants. Ces journées s'inscrivaient dans une démarche d'information et de promotion des outils mis en place par le CNTE et la FFE pour leurs adhérents.

Offre de formation pour les pratiquants et les professionnels, études réalisées sur les produits du tourisme équestre français, enquête sur les clientèles, présentation des nouveaux services fédéraux Qualité et Ressources étaient à l'ordre du jour. Etaient également au programme, un rappel sur le label Centre de Tourisme Equestre, ses critères d'attribution et conditions de renouvellement ; et enfin les actualités juridiques : nouvelles formalités des organisateurs et vendeurs de produits touristiques, décret détenteur d'équidés et rappel sur la réglementation des séjours sportifs.

Formation

Le CNTE a régulièrement été associé au cours du millésime sur les travaux de suivi de l'ATE suite à son inscription au RNCP, mais également au projet de création d'un diplôme de niveau 5 « animateur de tourisme équestre » qui pourrait voir le jour en 2012.

Les brevets de pratiquants de tourisme équestre ont été rénovés et des passerelles ont été créées, tant avec les galops de pleine nature qu'avec les journées de randonnée validées sur le carnet électronique. Désormais, une filière complète est proposée aux établissements équestres et à leurs cavaliers.

Le règlement du diplôme de Maître Randonneur a également été remanié. Une session d'examen pourrait être organisée courant 2012.

Développement des pratiques

En 2011, la collaboration du CNTE avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement s'est poursuivie dans le cadre de la Semaine du Développement Durable. Après la remise des 1^{er} Trophées du Développement Durable à l'occasion de l'Assemblée Générale 2010 du CNTE, les établissements et associations de cavaliers se sont à nouveau mobilisés du 1^{er} au 7 avril 2011 pour mettre en œuvre des projets originaux s'inscrivant dans les objectifs de cette semaine, en s'appuyant notamment sur les documents édités pour l'occasion : charte et diplôme du cavalier responsable, fiches trucs et astuces, conseils pour l'organisation de manifestations sportives.

Le 17 avril dernier, pour la 8^{ème} édition de la Journée Nationale de l'Attelage de Loisirs, 77 manifestations se sont déroulées sur l'ensemble de la France, soit près d'une vingtaine d'événements de plus qu'en 2010. Lors de cette journée, les meneurs, parfois rejoints par quelques cavaliers, se sont retrouvés afin de partager leur passion et de faire découvrir au public l'univers de l'attelage. Les différents rassemblements, organisés par des professionnels de l'attelage et par certaines associations spécialisées, ont permis de faire découvrir au grand public les différentes activités liées à l'attelage et notamment la traction animale.

Côté « cavaliers indépendants » les propositions du groupe de travail ont été mises en œuvre. Elles concernaient principalement les conditions d'assurance de la licence FFE, une notice d'utilisation de l'espace « Tourisme » du site www.ffe.com et plus particulièrement de la rubrique « Gites et chemins », et des informations détaillées sur les brevets de tourisme équestre.

Assemblée Générale Ordinaire du CNTE 2011
Rapport moral de l'exercice 2010/2011

Manifestations 2011

L'Equirando Junior 2011 s'est déroulé du 12 au 16 juillet dernier à Puylagarde dans le département du Tarn-et-Garonne. 120 enfants, 20 accompagnateurs et 140 chevaux se sont retrouvés pour profiter du programme concocté par le Comité d'organisation présidé par Didier Thouron. Cinq journées bien remplies ont enchanté petits et grands avec au programme dans l'ordre : spectacle de magie, chevauchée vers le village de St Projet, soirée boom, randonnée autour de Puylagarde, canoë, soirée cabaret équestre, randonnée en Quercy, accrobranche, piscine, grand spectacle à Caylus, défilé et remise des souvenirs. Je profite de ce rapport pour remercier l'ensemble des acteurs et partenaires de cet événement : comités régionaux et départementaux de tourisme équestre et d'équitation, élus locaux et régionaux, services de l'Etat, sponsors.

Afin de renforcer la dynamique des régions et de les accompagner dans l'organisation de manifestations de tourisme équestre – rallyes, randonnées, concentration de pratiquants – le CNTE a apporté son soutien financier à une quinzaine de projets innovants proposés par les CRTE.

Rendez-vous sont donnés en 2012 à Treigny (89) pour l'Equirando Junior et au Pin (61) pour l'Equirando.

Infrastructures

Dans la continuité de la mise en œuvre du Schéma national de développement des infrastructures 2009/2012, de nombreuses actions ont été conduites au cours de l'exercice.

Les acteurs locaux, correspondants infrastructures, élus mais aussi permanents salariés des comités régionaux, ont été réunis en début d'année, permettant de faire le point sur les projets et les différentes actions en cours dans les régions. Une prochaine rencontre est prévue pour la fin de l'année.

Côté balisage, avec la contribution de la FFRP, 8 formateurs de baliseurs équestres ont été formés à Lamotte. Ils interviennent désormais auprès des CRTE/CDTE afin de mettre en place des formations de baliseurs ; 12 sessions sont prévues d'ici mars 2012. Dans le cadre de la mise en place de ces formations, différents documents ont été créés : le « Kit du formateur » et le « Cahier technique du baliseur » notamment.

Après plusieurs mois de consultation et de réflexion, un nouveau label « Cheval Etape », a été mis en place. Ce label, dont le cahier des charges a été établi en collaboration avec les services Tourisme et Qualité, vise à identifier et à valoriser les prestations offertes par les adhérents FFE en matière d'hébergement des chevaux de passage. Notre objectif est de multiplier les accueils de randonneurs qui font souvent défaut dans certaines régions aux périodes touristiques.

Dans le cadre des partenariats, la convention établie avec la FFRP s'est traduite par plusieurs interventions, invitations et échanges réciproques. De nouvelles pistes de travail intéressantes ont également pu être évoquées suite aux rencontres avec les fédérations des Gîtes de France et des Parcs Naturels Régionaux nous permettant ainsi de renforcer nos actions sur les territoires en liaison avec les départements et les régions. Enfin, les projets de conventions avec l'ONF et avec la Fédération Française de CycloTourisme ont été finalisés et les signatures sont prévues pour la fin de l'année.

Le CNTE était par ailleurs présent sur le salon Destinations Nature qui s'est déroulé fin mars à Paris, puis sur le congrès européen des sports de nature Euro'meet, en octobre à Annecy.

Enfin, concernant la structuration du réseau d'itinéraires, un travail est en cours afin d'établir un cahier des charges propre à un itinéraire équestre type, associé à un nom, une charte graphique, un support de communication, etc.

International

Après des travaux menés sur les itinéraires transfrontaliers et la participation à plusieurs échanges transnationaux, des rencontres européennes du tourisme équestre seront organisées en 2012 par le CNTE. Les thèmes abordés au cours de ces rencontres seront notamment la promotion et la commercialisation des produits de tourisme équestre, mais aussi les infrastructures, les animations et la formation. Ces rencontres ont entre autres objectifs de renforcer l'ouverture de nos territoires à une clientèle étrangère, d'harmoniser nos travaux en matière d'itinéraires et d'hébergements, mais aussi d'envisager des échanges entre professionnels et sur les sujets de la formation. L'intervention de plusieurs représentants d'opérateurs de voyages, de dirigeants de clubs, et de responsables de projets équestres au sein de collectivités, français et étrangers, est envisagée.



Christian Boyer
Secrétaire Général du CNTE.